

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 120

présenté par
Mme Blin

AVANT L'ARTICLE PREMIER

À l'intitulé du titre I^{er}, après le mot :

« intérêt »,

insérer le mot :

« supérieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à revenir à la version initiale de la proposition de loi.